« Apprentissages et représentations du corps féminin et de quelques-unes de ses postures physiques et mentales aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : des intérêts divergents du progrès scientifique et de la stabilité institutionnelle »,

Freyermuth, Sylvie, Université du Luxembourg, et Bonnot, Jean-François P., Université de

Franche-Comté, Besançon Date de publication : 2011

Titre de l'ouvrage principal : Réalités et représentations du corps dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et

XVII<sup>e</sup> siècles, 2

Éditeur scientifique : Roig Miranda Marie, Fouligny, Marie Nelly, Maison d'édition : Europe XVI-XVII, Université de Nancy II Collection et n° de collection : XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe, 16

Pagination: 97-114

ISBN/EAN: 9782917030059

Ville: Nancy

# Manuscrit auteurs

Apprentissages et représentations du corps féminin et de quelques-unes de ses postures physiques et mentales aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : des intérêts divergents du progrès scientifique et de la stabilité institutionnelle

Sylvie FREYERMUTH
Université du Luxembourg
Jean-François P. BONNOT
Université de Franche-Comté

### Histoire collective, pouvoir institutionnel et féminité

Le cognitivisme, entre autres approches, a permis de repenser la réflexion sur les apprentissages, mais aussi sur les représentations de l'autre, et sur le rôle de l'imitation dans la construction des identités et des formes du corps. Il s'agirait idéalement, dans un projet que nous ne pouvons évidemment qu'esquisser ici, de croiser les déterminants contextuels des représentations du corps pour le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle et de définir les zones de variabilité et de stabilité dans une perspective diachronique prolongée jusqu'à nos jours, ou encore si l'on veut, de mettre en évidence des invariants relationnels. Ainsi, Stankov et Lee<sup>1</sup>, ont montré que pour des groupes sociaux très divers, on pouvait certes trouver des différences du point de vue de la psychologie sociale, mais que celles-ci n'étaient pas significatives au regard des convergences transculturelles de configuration des facteurs *personnalité*, *valeurs*, et *normes sociales*. De telles observations s'expliquent bien si l'on admet l'existence d'une pensée modulaire

<sup>1</sup> L. Stankov; J. Lee, « Dimensions of cultural differences: Pancultural, ETIC/EMIC, and ecological approaches », *Learning and Individual Differences*, 19, 339–354, 2009, op. cit. p. 351.

universelle, telle qu'elle est proposée par Chomsky<sup>2</sup> ou plus récemment par Schatzky<sup>3</sup> ou Dehaene<sup>4</sup>. Ce dernier espère que « dans une perspective 'neuroanthropologique', chacun [des] traits [des dimensions de la culture humaine] devrait, in fine, être mis en liaison avec autant de circuits neuronaux délimités dont la combinatoire expliquerait les formes multiples que prennent les représentations culturelles à travers notre planète ». On peut penser que ces données, vérifiées pour des structures synchroniques, présentent une cohérence similaire au plan diachronique, surtout si l'on restreint le champ d'investigation à un domaine culturel spécifique. Il convient évidemment de rester prudent, étant entendu que l'on ne peut procéder que par induction pour les époques révolues, en se fondant sur des analyses textuelles ou iconographiques et qu'actuellement, la structure éclatée de la société ne présente plus les caractères de stabilité qu'elle avait à la Renaissance et au Grand siècle – malgré les fractures culturelles, religieuses et sociales qui caractérisaient ces périodes. Quant aux objets d'étude, il faut qu'ils soient suffisamment malléables pour qu'on en puisse suivre les avatars sur une longue période et qu'ils possèdent une porosité au contexte. Finalement, il convient de souligner que la géométrie variable de la relation de tension au pouvoir institutionnel civil et religieux ainsi qu'à la science officielle, s'agissant de l'inscription du corps dans les structures sociétales, est partiellement régie par des écosystèmes plus ou moins contraignants, régis par diverses variables, notamment climatiques et épidémiologiques<sup>5</sup>.

Nous focaliserons notre propos sur quelques aspects de *déviance* (terme auquel nous n'attachons bien sûr aucune valeur péjorative), postulant à la suite de Bourdieu que la *légitimité d'exercice*, telle qu'elle est détenue dans des champs concurrents par les médecins, les infirmières, ou les guérisseurs (etc.), engendre des conflits de compétence, ayant « en commun de ne se définir que dans et par la concurrence qui les oppose et dans les stratégies antagonistes par lesquelles elles visent à transformer l'ordre établi pour s'y assurer une *place reconnue*. <sup>6</sup> »

### Imagination, dangers de la vie quotidienne et pensées de femme

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> N. Chomsky, *Knowledge of Language: Its Nature, Origins, and Use.* Westport, CT, Praeger Paperback, 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Th. R. Schatzki, « Human Universals and Understanding A Different Socioculture », *Human Studies*, 26, 1–20, 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> S. Dehaene, *Les neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob, 2007, op. cit. p. 396.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Chr. Pfister, « Climatic Extremes, Recurrent Crises and Witch Hunts: Strategies of European Societies in Coping with Exogenous Shocks in the Late Sixteenth and Early Seventeenth Centuries », *The Medieval History Journal*, 10, 2007, 33-73. W. Behringer, « Weather, Hunger and Fear: Origins of the European Witch-Hunts in Climate, Society and Mentality », *German History*, 13,1995, 1-27. W. Behringer, « Climatic change and witch hunting: The impact of the little ice age on mentalities », *Climatic Change*, 43, 1999, 335-351. J. Dillinger, « Terrorists and witches: popular ideas of evil in the early modern period », *History of European Ideas*, 30, 2004, 167-182.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979. op. cit. p. 272.

La notion de concept flottant (floating concept), introduit par Vermeir, peut être ici de quelque utilité. Ce chercheur fait ainsi valoir qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'imagination et les « esprits animaux » tissaient une relation mystérieuse entre corps et pensée, sans que personne soit en mesure de donner une explication satisfaisante. L'imagination était appelée en renfort pour rendre compte des images mentales, du mouvement volontaire, des illusions, de la divination, des qualités morales et, bien sûr, de la sorcellerie<sup>7</sup>. Suivant le poids et la combinaison de ces variables contextuelles, la probabilité d'observer, par exemple, des mises en accusation pour « comportement répréhensible » variait grandement. Les conditions étaient d'autant plus aisément remplies que le fonctionnement des cours de justice, et notamment de l'Inquisition – qui n'était cependant pas plus coercitive que d'autres juridictions – était vicié, comme le montre Hample, insistant sur le fait que « le champ de controverse » (disagreement space) est constitué de deux parties distinctes : un espace virtuel, comprenant l'ensemble théorique des possibilités argumentatives, et un espace réel, composé de ce qui est effectivement discutable. Or, comme c'est encore trop souvent le cas aujourd'hui, le pouvoir institutionnel définissait cet espace réel de façon unilatérale et autoritaire. Le prévenu étant nécessairement coupable, l'enjeu était de savoir si une réconciliation avec l'Église était envisageable<sup>8</sup>. Finalement, ce que l'on reprochait à ces malheureuses, c'était d'avoir une identité féminine affirmée et d'être indociles. Comme l'avouera une sorcière lorraine au tribunal, l'un de ses démons familiers ne portait-t-il pas le nom de *pensées de femme* ?9

Une autre conséquence de cette unilatéralité de la controverse est que la *quotidienneté* la plus commune est susceptible de devenir pathogène et de donner du grain à moudre aux procureurs. Ici une femme est accusée parce qu'elle possède dans son jardin des plantes plus vigoureuses que celles du voisin, à qui elle propose son aide. C'est le cas d'Appolonia Glaitter, l'une des victimes des procès de Rothenburg en 1671, dans le potager de laquelle la jeune Eva Klenckh était allée chercher des légumes et dont le pied s'était infecté peu après <sup>10</sup>. Là, c'est parce qu'une veuve est censée communiquer de façon étrange avec des animaux familiers, qui sont en fait de petits démons <sup>11</sup>: en 1582, à St Osyth (Essex), le fils de huit ans d'Ursula Kemp accusera sa mère de prendre soin de quatre esprits malins, incarnés dans deux

<sup>7</sup> K. Vermeir, « The 'physical prophet' and the powers of the imagination. Part I: a case-study on prophecy, vapours and the imagination (1685–1710) », *Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Science*, 35, 4, 2004, 561-591, op. cit. p. 569-570.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> D. Hample, « A Pragma-Dialectical Analysis of the Inquisition », Argumentation, 15, 2001, 135–149.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> R. Briggs, « 'By the Strength of Fancie': Witchcraft and the Early Modern Imagination », *Folklore*, 115, 2004, 259-272, op. cit. p. 270.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> A. Rowlands, « Witchcraft and Old Women », *The Past and Present Society*, 173, 2001, 50-89, op. cit. p. 55.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> G. K. Waite, « Talking animals, preserved corpses and Venusberg: the sixteenth-century magical world view and popular conceptions of the spiritualist David Joris (c. 1501-56) », *Social History*, 20, 2, 1995, 137-156.

chats, l'un noir et l'autre gris, un agneau blanc et un crapaud. Elle sera pendue après avoir reconnu « spontanément » les faits<sup>12</sup>. Que le dénonciateur soit l'enfant d'Ursula n'a rien de très étonnant : c'est lui aussi un familier de la maison, et comme le suggère Sjöberg à propos de la panique de Rättvik (Suède) de 1670, on pourrait avoir affaire à une incapacité à distinguer le monde réel d'un monde intérieur, les règles interprétatives étant provisoirement modifiées par un contexte dramatique<sup>13</sup>.

Les sorcières et les possédées seront d'ailleurs régulièrement accusées d'avoir des relations sexuelles avec des animaux de toute espèce. Voici un exemple tiré d'un « canard sanglant »<sup>14</sup> de  $1605^{15}$ :

[...] toutes les nuits on l'oyait parler, sans savoir à qui, et une voix mal articulée qui lui répondait d'aucunes choses, dont elle n'avait l'intelligence. Ce qui émut ce bon gentilhomme et sa femme [les parents], pour la surprendre, d'y entrer à l'impourvue, et la découvrir. Où ils virent un étrange et hideux spectacle, soit vrai ou illusoire. Un monstre en forme d'un jeune pourceau, se vautrant sur le ventre de Françoise : et comme ils mettaient les mains pour l'en ôter ou chasser, la bête se glissait vers l'un et l'autre des flancs [...].

Certes, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut des esprits éclairés, tel l'Anglais Reginald Scot, pour reléguer ce genre d'anecdote (à l'issue dramatique) au rang de ridicule superstition ; il expliquera, rappelle Modestin<sup>16</sup>, que confrontée au refus d'une aumône, une malheureuse en venait probablement à maudire toute une maisonnée ; si un malheur se produisait accidentellement, la « sorcière » était rendue responsable. Elle-même finissait par être convaincue de son « pouvoir » et s'en accusait devant les juges. Scot ironisait sur le fait que ces femmes, censées avoir conclu un avantageux pacte avec le diable étaient néanmoins réduites à la mendicité<sup>17</sup>. Et, de fait, on est étonné de la modicité des rétributions consenties par le démon pour les plus épouvantables crimes. Louis Le Caron, dit Charondas (1534-1613), célèbre avocat, mais aussi poète, est l'auteur d'un petit livre contenant, après quelques réflexions philosophiques, un *Discours sur le procès criminel faict à une sorcière* et publié en 1588. Il rapporte les propos

-

14 M. Lever, Canards sanglants. Naissance du fait divers, Paris, Fayard, 1993.

J.A. Serpell, « Guardian spirits or demonic pets: the concept of the witch's familiar in early modern England, 1530-1712 », A.N.H. Creager; W.C. Jordan, (eds.), *The Animal/Human Boundary*, 157-190, Rochester NY, Rochester University Press, 2002.

R.L. Sjöberg, « False allegations of satanic abuse: Case studies from the witch panic in Rättvik 1670-71 », European Child & Adolescent Psychiatry, 6, 1997, 219-226. Voir aussi: P.L. Harris; E.Brown; C. Marriott; S. Whittall; S. Harmer, « Monsters, ghosts and witches: testing the limits of the fantasy-reality distinction in young children », British Journal of Developmental Psychology, 9, 1991, 105-123.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> [Anonyme] *Discours merveillable d'un démon amoureux, lequel a poussé une jeune damoyselle à brusler une riche abbaye, et couper la gorge à sa propre mère,* Rouen, A. Cousturier, 1605, op. cit. p. 10.

G. Modestin, « Le gentleman, la sorcière et le diable : Reginald Scot, un anthropologue social avant la lettre ? », *Médiévales*, 2003, 44, http://medievales.revues.org/document722.html

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> R. Littlewood, « Strange, Incredible and Impossible Things: The Early Anthropology of Reginald Scot », *Transcultural Psychiatry*, 46, 2009, 348-364, op. cit. p. 351.

de la picarde Marie Martin, qui reconnaît avoir été récompensée, avec d'autres, par le démon Cerberus<sup>18</sup>.

à la raison de deux sols six deniers pour chaque homme qu'ils avaient fait mourir, et deux sols tournois pour chaque femme, et douze deniers pour chaque bestial, qu'il les payait de bonne monnaie, et qu'au dernier chapitre qu'elle a reçu deux quarts d'écu, desquels elle en a acheté du blé<sup>19</sup>.

Le diable semble donc assez pingre – bien qu'une correspondance du coût de la vie reste très difficile à évaluer – si l'on se réfère aux estimations établies pour le XVI<sup>e</sup> siècle par Baulant<sup>20</sup>. On notera d'ailleurs que l'accusée prétendait avoir consacré une partie de cette « bonne monnaie »... pour acheter du blé, autrement dit pour ne pas mourir de faim.

La suspicion *a priori* du bien fondé des activités féminines et de la véracité de leurs dires, notamment pour tout ce qui se rapporte au sexe, de près ou de loin, est une des composantes des instances juridiques – exclusivement masculines, tant laïques que religieuses. Aristote avait déjà tiré des conclusions du fait qu'à la différence des organes mâles, les organes génitaux féminins sont essentiellement internes. Ambroise Paré, remarque Gaudillat-Cautela, confirmera d'ailleurs cette opinion, « les parties génitales de la femme, enfermées à l'intérieur du corps, étant embrasées par la chaleur naturelle, tandis que le sexe de l'homme se trouve rejeté 'bien loing hors du ventre, de peur que les principales facultés de l'âme, l'imagination, la mémoire et le jugement ne fussent troublées par la sympathie et le voisinage des parties honteuses'. Ainsi la prudence juridique dans la qualification d'un crime dont les femmes sont pourtant *a priori* les victimes reposerait sur l'idée d'une faiblesse morale inhérente à la nature féminine »<sup>21</sup>.

#### Variation sexuelle, tribadisme, sorcellerie

Nous examinerons à présent de manière plus spécifique la question de la variation sexuelle (hermaphrodisme / tribadisme) et du statut de la femme, devenant volontiers *sorcière* sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des situations d'hystérie collective. C'est en effet

19 L. Le Caron, [dit Charondas], De la tranquilité d'esprit : livre singulier ; (plus un) Discours sur le procès criminel faict à une sorcière, Paris, J. Du Puys, 1588, op. cit. p. 198-199.

Le nom de ce diable était attesté dans les mystères, parmi d'autres (pour s'en tenir à ceux inspirés de l'Antiquité), tels que Démogorgon, Ascaphalus, Proserpine, les Parques, etc., et aurait pu être connu de Marie Martin, via la tradition orale. [sur ces noms, voir R. Lebègue, « Le Diable dans l'ancien théâtre religieux », Cahiers de l'Association internationale des études francaises, 3, 1, 1953, 97-105]. Voir aussi, pour des « listes » de démons : J.-P. Boudet, « Les who's who démonologiques de la Renaissance et leurs ancêtres médiévaux », Médiévales, 2003, 44, http://medievales.revues.org/document1019.html.

M. Baulant, « Prix et salaires à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle. Sources et résultats », Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 31, 5, 1976, 954-995. Le coût de la vie augmente beaucoup vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, alors que les salaires marquent le pas.

S. Gaudillat Cautela, « Questions de mot. Le 'viol' au XVI<sup>e</sup> siècle, un crime contre les femmes ? », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. URL : http://clio.revues.org/index3932.html, op. cit. p. 4.

dans cet entre-deux flou que se révèlent le mieux les faiblesses de la position sociale de la femme et la mise en regard systématique d'une référence masculine.

En 1608, Guillaume (de) Reboul<sup>22</sup> fait paraître une plaquette intitulée *Le premier Acte* du synode nocturne des tribades, lémanes, unelmanes, propétides à la ruine des biens, vie et honneur de Calianthe. Ce qui nous retiendra est l'utilisation à des fins polémiques de « l'archipel allégorique de Rabelais », pour paraphraser Lestringant<sup>23</sup>:

La cinquième tapisserie représentait les premiers siècles où l'*Androgyne* de Platon était notoirement prouvée, vous eussiez cru tant les couleurs de cette pièce étaient naturellement adaptées, voir de l'eau vive dans une *Fontaine* en icelle portraite, elle s'appelait *Salmacis*, ès limphes de laquelle on ne s'était si tôt baigné que tout soudain, *accident étrange*, on ne fut des deux natures : il y avait au-dessus de son canal fait en forme de quenelle un écriteau de telle sorte.

Quisquis in hos fontes vir venerit, exeat inde semivir, et tactis subito mollescat in undis.

On reconnaît la figure mythologique de la nymphe Salmacis qui s'unit à Hermaphrodite pour ne former qu'un seul corps bisexué. Il en va ainsi des tribades que l'on trouve dans le titre du pamphlet. Il s'agit bien sûr de lesbiennes, dont la dénomination est ici à la fois péjorative et fortement connotée en ce qu'elle suppose le passage d'une féminité « pure » à une pseudo virilité viciée. Les religieux (notamment l'inquisition) étaient eux aussi fort intéressés par le problème. Donoghue<sup>24</sup> explique que pour ces derniers, pour que l'on puisse considérer qu'il y a sodomie – terme étonnant, mais consacré par le pouvoir judiciaire de l'époque pour qualifier ce type de relations sexuelles entre femmes – il fallait qu'il y ait pénétration, sinon il ne s'agissait que de pollution. L'un des premiers cas, d'un grand intérêt pour notre propos, ayant fait l'objet d'une mise en accusation et d'une exécution par noyade, considérée comme particulièrement dégradante, eut lieu en 1477 à Speyer, venant contredire l'idée assez répandue que l'homosexualité féminine était « invisible » à cette époque. Katherina Hetzeldorfer fut en effet accusée d'avoir entretenu des relations sexuelles avec des femmes, en se comportant comme un homme. L'un des témoins et acteur de cette affaire, Else Mutter, donne d'ailleurs force détails, ne reculant devant aucune exagération : Hetzeldorfer aurait utilisé un phallus artificiel « aussi gros qu'un demi bras », à travers lequel elle aurait uriné ; en outre, confesse Mutter, il y avait « tellement de semence qu'on en avait plein la main ».

Une des préoccupations majeures des juges consistait donc à tracer une limite à la fois physiologique et comportementale entre les sexes. Il était en effet essentiel, pour les censeurs,

<sup>24</sup> E. Donoghue, « Imagine More than Women: Lesbians as Hermaphrodites », *Women's History Review*, 1993, 2, 2, 199-216.

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> G. Reboul, *Le premier Acte du synode nocturne des tribades, etc.*, [s. l.], 1608. Et : Bibliothèque bibliophilo-facétieuse, éditée par les frères Gébéodé [Brunet, P.G. et Delepierre, O.], [s. l.], 1852.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> F. Lestringant, Le livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne, Droz, Genève, 2002.

d'identifier la *nature « morale » et physique* de ces femmes, « tribades » mais aussi, le cas échéant, *sorcières*. La théorie des humeurs<sup>25</sup> sera mise à contribution pour expliquer les glissements de sexe : les hommes étaient généralement *chauds* et *secs*, les femmes étant *froides* et *humides*. Néanmoins, des variantes étaient possibles, puisque certaines femmes (les « tribades ») étaient *sèches* et *froides* et certains hommes *humides* et *chauds* (selon la conception de Galien, « le mâle a des testicules d'autant plus forts qu'il est plus chaud »<sup>26</sup>). Libbon<sup>27</sup>, dont la position est certes discutable, va jusqu'à soutenir que les experts médicaux de la Renaissance auraient considéré qu'il n'y avait fondamentalement *qu'un seul sexe*, et que l'accumulation de dissections et de représentations visuelles corporelles les aurait convaincus que *le corps féminin était une inversion du corps masculin*. Au demeurant, tant le XVIe que le XVIIe siècle seront riches en récits de changement de sexe, où l'on verra de façon récurrente l'action du démon, illustrée de manière canonique au début du XVIIe siècle dans les écrits de Francesco Maria Guazzo, auteur du *Compendium Maleficarum*, dans lequel sont rapportées des métamorphoses « spontanées » de femmes se transformant en hommes<sup>28</sup>.

Bien sûr, Marie le Marcis – qui voulait épouser une veuve – finit par être acquittée à Rouen en 1601, grâce à Jacques Duval, qui démontra qu'elle possédait un « pénis interne », en pratiquant une stimulation manuelle, ayant pour conséquence une érection suivie d'éjaculation<sup>29</sup>. En revanche, en 1603, « un hermaphrodite, qui avait choisi le sexe viril dominant en lui, fut convaincu d'avoir usé de l'autre [...]. Il fut pendu et brûlé » <sup>30</sup>. Pellegrin, se fondant notamment sur *l'origine des masques* paru à Langres en 1609 sous la plume de Claude Noirot<sup>31</sup>, rappelle que le transvestisme était sévèrement réprimé, comme sacrilège, mais aussi parce qu'il entraînait une possible « subversion politique et destruction morale » <sup>32</sup>.

.

J.-F.P. Bonnot, « L'écriture évolutive des représentations du cerveau dans les publications médicales, avec quelques excursions littéraires : une perspective diachronique », in P. Marillaud et R. Gauthier (éds.), Ecritures évolutives, entre transgression et innovation, 30<sup>e</sup> Colloque d'Albi, Langages et signification, Toulouse, CALS/CPST, sous presse.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> M. Karamanou ; A. Diamantis ; D. Ploumpidis ; G. Androutsos , « Les conceptions andrologiques de Galien (129-201) », *Andrologie*, 19, 2009, 57-63.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> S. E. Libbon, « Pathologizing the Female Body: Phallocentrism in Western Science », *Journal of International Women's Studies*, 8, 4, 2007, 79-92, op. cit. p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> F. M. Guazzo, Compendium maleficarum ex quo nefandissima in genus humanum opera venesica, ac ad illa vitanda remedia conspiciuntur per fratrum Franciscum Mariam Guazzium, Milan, Ambrosiani typographia, 1626.

Pour une information récente sur le cas très discuté de Marie Le Marcis, voir K. Park, « The rediscovery of the clitoris: French medicine and the tribade (1570-1620) », in C. Mazzio et D. Hillman (eds.), The body in part: Discourses and anatomies in Early Modern Europe, New York, Routledge, 1996, et également J. Harris, « 'La force du tact': Representing the Taboo Body in Jacques Duval's Traité des hermaphrodits (1612) », French Studies, 57, 3, 2003, 311-322. M. L. Rosin, Intersexuality and Universal Marriage, Working Paper 350, The Berkeley Electronic Press (bepress), http://law.bepress.com/expresso/eps/350

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> E. Martin, *Histoire des monstres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, C. Reinwald, 1880.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> C. Noirot, L'Origine des masques, mommerie, bernez et revennez es iours gras de caresme prenant, menez sur l'asne à rebours et charivary. Le Iugement des anciens Peres et philosophes sur le subiect des masquarades,

La médecine officielle s'attachera à décrire ces « étranges » phénomènes, sans prendre beaucoup de distance dans un premier temps. Ainsi, même Ambroise Paré, ordinairement d'une grande précision et objectivité scientifique pour l'époque, dans *Des Monstres et des Prodiges*<sup>33</sup>, expose en détail divers cas d'« Hermaphrodites, ou Androgynes, c'est-à-dire, que en un même corps ont deux sexes ». Il passe en revue plusieurs variantes, mais le passage sur lequel nous appelons l'attention est celui où le chirurgien traite des « hermaphrodites mâles et femelles » :

ce sont ceux qui ont les deux sexes bien formés, et s'en peuvent aider et servir à la génération : et à ceux-ci les lois anciennes et modernes ont fait, et font encore élire, duquel sexe ils veulent user, avec défense, sur peine de perdre la vie, que de ne servir que de celui duquel ils auront fait élection, pour les inconvénients qui en pourraient advenir. Car aucuns en ont abusé de telle sorte, que par un usage mutuel et réciproque, paillardaient de l'un et de l'autre sexe, tantôt d'homme, tantôt de femme, à cause qu'ils avaient nature d'homme et de femme, proportionnée à tel acte, voire comme décrit Aristote, leur tétin droit est ainsi comme celui d'un homme et le gauche comme celui d'une femme.

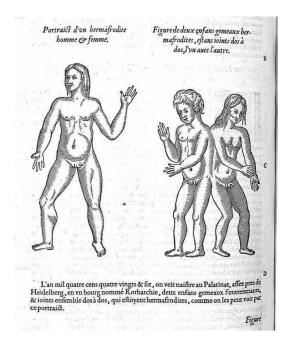
Chez ces hermaphrodites « parfaits », selon Paré, l'usage « mutuel et réciproque » est donc supposé possible, bien qu'il soit réprimé par « les lois anciennes et modernes [...] sur peine de perdre la vie ». Mais il y a plus. Comme on le voit sur l'illustration suivant le texte de Paré<sup>34</sup>, la représentation de l'hermaphrodite « homme et femme » est accompagnée d'une image de deux « enfants jumeaux hermaphrodites, étant joints dos à dos, l'un avec l'autre », ce qui induit, chez le lecteur, un rapprochement entre « hermaphrodite » et « monstre ». À l'époque, la science médicale est encore inféodée aux lois ecclésiastiques.

le tout extrait du livre de la Mommerie de Claude Noirot, Iuge en mairarie de Lengres, Langres, Jean Chauveau, 1609. Sur les charivaris, dont il est question chez Noirot, voir N. Zemon Davis, « The Reasons of Misrule: Youth Groups and Charivaris in Sixteenth-Century France » Past and Present, 50, 1971, 41-75.

N. Pellegrin, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », CLIO. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 10 | 1999, mis en ligne le 29 mai 2006. URL : http://clio.revues.org/index252.html

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> A. Paré, Les Oeuvres d'Ambroise Paré,... divisées en vingt huict livres avec les figures et portraicts, tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres, reveuës et augmentées par l'autheur. 4<sup>e</sup> édition, Paris, Gabriel Buon, 1585, op. cit. p. 1032-1033.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> A. Paré, Le 25<sup>e</sup> livre, traitant des Monstres & Prodiges, p. MXXXII, in Les Oeuvres d'Ambroise Paré,... divisées en vingt huict livres..., op. cit. En ligne sur le site : <a href="http://web2.bium.univ-paris5.fr">http://web2.bium.univ-paris5.fr</a> (Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie) ouvrage libre de droits.



Trente ans plus tard, Riolan (fils)<sup>35</sup>, dans son *Discours sur les hermaphrodits* [sic], repris dans le *Manuel anatomique* [édition de 1661] exprimera les choses autrement, donnant des précisions et séparant clairement les sexes d'une façon certes sujette à caution – à la lumière des connaissances actuelles, où les données génétiques, ainsi que les variations anatomiques observées, conduisent à parler de processus de *sexuation progressive des corps* plutôt que d'identité sexuée mâle ou femelle<sup>36</sup>:

Le clitoris est parfois si extraordinairement long, que l'on le prendrait pour un membre viril ; cette difformité est appelée cercosis et les femmes qui ont une queue de cette sorte, en abusent souvent les unes avec les autres. Et ce sont ces femmes que l'on prend pour des Hermaphrodites : car il ne faut point croire qu'une femme puisse devenir homme, étant absolument impossible. Mais quand il arrive qu'un mâle soit pris au commencement pour une femelle, cela se fait à cause que les parties qui le rangent sous le sexe de l'homme sont cachées en dedans, et sortent avec le temps en dehors, par une plus grande chaleur.

À l'exception de la théorie des humeurs, qui perdure encore chez Riolan (« par une plus grande chaleur »), cette thématique sera consciencieusement entretenue tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par l'école d'anthropologie physique de Paris<sup>37</sup>, mais aussi dans divers ouvrages de « sexologie » avant la lettre<sup>38</sup>, se maintenant jusqu'à

<sup>36</sup> E. Dorlin, « Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique », *Raisons politiques*, 18, 2005, 117-137, op. cit. p. 128.

J. Riolan, Discours sur les hermaphrodits, où il est démonstré contre l'opinion commune qu'il n'y a point de vrays hermaphrodits, Paris, P. Ramier, 1614. Riolan, J., Manuel anatomique et pathologique, ou Abrégé de toute l'anatomie et des usages que l'on en peut tirer pour... la guérison des maladies, par Me Jean Riolan,... Nouvelle édition corrigée et augmentée de la 6e partie, sur les mémoires et livres imprimez de l'autheur. [Traduction française par Sauvin.], Paris, G. Meturas, 1661, op. cit.p. 268.

J.-F.P. Bonnot, « Référence physique et construction du sens dans la linguistique naturaliste au XIX<sup>e</sup> siècle », in Adolfo Murguia, (éd.), Sens et références. Festschrift für Georges Kleiber, Tübingen, Günter Narr Verlag, 2005, 9-37.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Par exemple : S. Sighele, *Le Crime à deux, essai de psychologie morbide*, Lyon, A. Storck, 1893. E. Laurent, *Les bisexués, gynécomastes et hermaphrodites*, Paris, Georges Carré, 1894.

nos jours sous une forme heureusement débarrassée (dans la littérature scientifique) de considérations moralisatrices et voyeuristes.

# Répartition des rôles, reproduction et confabulation

On voit qu'il existe une relation très étroite entre les connaissances scientifiques, la stabilité institutionnelle et le statut de la femme dans une société toute dominée par un pouvoir masculin qui n'est pas près de se lézarder. Plutôt qu'une séparation binaire des sexes, il semble toutefois plus adéquat de postuler une répartition complexe des rôles. La « chasse aux sorcières », déjà évoquée, fournit des illustrations emblématiques : ainsi, de Blécourt<sup>39</sup> considère que c'est l'organisation sociale dans son entier et la conception de la vie communautaire qui engendrent les rumeurs faisant le lit de la délation – souvent initiée par des femmes accusant d'autres femmes. Selon ce chercheur, on ne peut pas parler, comme le soutiennent certains, d'un espace féminin autonome, puisqu'il était toujours défini en fonction de l'autorité masculine. Il serait par conséquent plus opératoire de considérer ce champ en le mettant en rapport avec l'économie domestique, le lignage et les frontières mouvantes entre public et privé. C'est lorsque le seuil de tolérance est dépassé que se met en branle l'engrenage de la persécution. Une illustration mettant en évidence ces frontières poreuses de la place de l'homme et de la femme est fournie par l'étonnant récit de 1695 d'un habitant de Santiago de Guatemala, Juan de Fuente's, présentant des doléances à l'Inquisition, et arguant que son épouse Cecilia l'aurait ensorcelé, ce qui non seulement l'aurait rendu impuissant, mais l'aurait contraint à se charger de tâches ménagères, et notamment de la préparation du chocolat matinal tandis que sa femme dormait. La malheureuse Cecilia fut envoyée au Mexique pour y être emprisonnée et peut-être plus<sup>40</sup>. Il n'est pas indifférent que le breuvage dont il s'agit soit du chocolat – dont on connaît l'importance dans la culture hispanique du nouveau-monde – puisque des vertus aphrodisiaques et plus largement magiques<sup>41</sup> lui étaient attribuées, certains chamans du Costa-Rica (usékars) en faisant d'ailleurs leur unique boisson, jusqu'au XIXe siècle<sup>42</sup>. Autrement dit, c'est un ensemble de conditions qui régit les apprentissages des comportements physiques et mentaux et naturellement de l'apparence corporelle (la sorcière

30

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> W. de Blécourt, « The Making of the Female Witch: Reflections on Witchcraft and Gender in the Early Modern Period », *Gender & History*, 12, 2, 2000, 287-309, op. cit. p. 303.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> M. Few, « Chocolate, Sex, and Disorderly Women in Late-Seventeenth- and Early-Eighteenth-Century Guatemala », *Ethnohistory* , 52, 4, 2005, 673-687, op. cit. p. 178.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Les plantes ont souvent joué un rôle essentiel dans les affaires de sorcellerie ; voir, notamment, le bel exemple de la menthe : Chr. Abry ; A. Joisten, « Béatrice de Planissoles et les théories populaires de la génération en Europe », *Heresis*, 35, 2001, 129-137.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> W. M. Gabb, « On the Indian tribes and languages of Costa Rica », Proceedings of the American Philosophical Society, 14, 1875, 483-602, cité par : J. W. Hoopes, « Sorcery and the Taking of Trophy Heads in Ancient Costa Rica », in Chacon, R.J.; D. H. Dye, (eds.), The Taking and Displaying of Human Body Parts as Trophies by Amerindians, (Interdisciplinary Contributions to Archaeology), 2007, 444-480, New York, Elsevier.

« prototypique » est quelquefois âgée<sup>43</sup>, mais il faut se garder de considérer ce facteur comme le seul déterminant<sup>44</sup>).

À la lumière de ce qui précède, il est inadéquat de parler de déviance par rapport à une norme, car l'émergence des phénomènes de sorcellerie fait partie du paysage social, moral et scientifique de l'époque. De façon récurrente, on constate que les personnes impliquées dans des procès de type inquisitorial (pour sorcellerie, sodomie, transvestisme, etc.) tiennent un discours et des conduites convenus, énonçant ce que l'autorité veut entendre. Sans doute s'agit-il là d'une imitation et d'une reproduction de schèmes comportementaux pré-définis par l'état de la société à un moment de son histoire, mais reposant sur des fondements au moins partiellement universels<sup>45</sup>. Kassin a parfaitement mis en évidence les processus d'autoaccusation, observant que le suspect fait usage d'un discours inférentiel (« je suppose que je l'ai fait »), pour ensuite convertir cette éventualité en aveux dans lesquels les confabulations mémorielles s'alimentent à des sources d'information de seconde main, suggérées par l'accusation<sup>46</sup>. Selon Sluhovsky, analysant l'affaire des Ursulines de Loudun [1633-1640], les exorcismes étaient en eux-mêmes des processus iatrogènes, car l'interaction dialogique entre les « possédées » et l'exorciste tissait des schémas narratifs préconstruits<sup>47</sup>. Un dernier exemple, l'affaire de la possédée de Romorantin, fait une belle synthèse de l'ensemble de ces phénomènes. En 1599, Marthe Brossier, âgée de 25 ans, produit un discours mimétique<sup>48</sup>, reprenant des arguments chers aux partisans de la Contre-Réforme<sup>49</sup>, clamant notamment que l'Édit de Nantes plaisait à Satan – ce qui n'était pas pour enchanter le pouvoir et Henri IV. Ce dernier nomma donc un collège de médecins chargés d'éclaircir la question. Ceux-ci, et notamment Marescot, après bien des hésitations (car ils risquaient gros) décidèrent raisonnablement qu'il s'agissait d'un cas de tromperie. Ici convergent toutes les composantes déjà discu-

.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> G. Rosen, «Psychopathology in the Social Process: I. A Study of the Persecution of Witches in Europe as a Contribution of Mass delusions ans psychic epidemics », *Journal of Health and Human Behavior*, 1, 3, 1960, 200-211.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> A. Rowlands, « Witchcraft and Old Women », *The Past and Present Society*, 173, 2001, 50-89.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Il faudrait s'intéresser ici aux travaux sur les neurones miroirs, ce que nous ne pouvons faire faute d'espace. Voir par exemple: V. Gallese; Chr. Keysers; G. Rizzolatti, « A Unifying View of the Basis of Social Cognition », *Trends in Cognitive Sciences*, 8, 9, 2004, 396-403. J. Decety; J. Grèzes, , « The power of simulation: Imagining one's own and other's behavior » *Brain Research*, 1079, 1, 2006, 4-14. J. Decety, « Empathy, sympathy and the perception of pain », *Pain*, 145, 3, 2009, 365-366.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> S. M. Kassin, « Internalized false confessions », in Toglia; Read; Ross; Lindsay, (eds), *Handbook of eyewitness psychology*, Volume 1, 2007, 169-186, op. cit. p. 175.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> M. Sluhovsky, « The Devil in the Convent », *The American Historical Review*, 107, 5, 2002, 1379-1411.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> S. K. Silver, « Demonic possession and poetic exorcism in early modern France », *Neophilologus*, 89, 2005, 23-39.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> S. Clark, *Thinking with Demons: The Idea of Witchcraft in Early modern Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

tées : pouvoir politique et religieux, médecine scientifique, place de la femme finalement reconduite à Romorantin, et à qui il est fait défense de sortir de la ville.

Nous nous garderons de dire, comme Lacan, que la « femme n'existe pas », mais il est vrai que son statut social l'infantilise et la marginalise, notamment lorsqu'elle est mariée. Il faudra attendre encore longtemps pour qu'elle puisse enfin disposer de ses biens, de son corps et de son esprit, devenant ainsi un sujet à part entière, pour qu'enfin, paraphrasant Sapho, alias Madeleine de Scudéry, il lui devienne possible de surmonter dans son âme cette défiance d'elle-même et cette fausse honte qui l'empêche d'employer son esprit aux choses dont il est capable<sup>50</sup>.

Madeleine de Scudéry, *Les Femmes Illustres*, *ou les Harangues héroïques*, Paris, Courbé, 1642 : « Il faut, Erinne, il faut que je surmonte aujourd'hui dans votre âme, cette défiance de vous-même et cette fausse honte qui vous empêchent d'employer votre esprit aux choses dont il est capable », op. cit. p. 155.